

ÉTÉ - AUTOMNE 1999



MED ONDES

UNITÉ DE COORDINATION DU PAM - BULLETIN D' INFORMATION PUBLIÉ EN ANGLAIS / ARABE / FRANCAIS - N° 39



REGGIO

Le Med Pol «en prise directe»

ROME

La cinquième réunion de la CMDD

2 Calendrier du PAM

2 Les préparatifs de la Onzième réunion ordinaire

3 La Stratégie du PAM en matière d'information "Le PAM, quel PAM?" La réunion d'Athènes

5 LE MED POL à l'heure des échéances concrètes Les réunions MED POL La Calabre: vigilance des collectivités locales

8 La 5e réunion de la CMDD à Rome Les réunions intersessions

11 Les indicateurs pour le développement durable

12 Les "observatoires" nationaux pour l'environnement et le développement en Méditerranée, par Silvia Laria (Plan Bleu)

13 Le PAC de Fuka-Matrouh présenté au Caire

15 Deux départs à l'Unité MED

16 Publications du PAM - Revues

QU'EST-CE QUE LE PAM ?

Le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) est consacré à la protection de l'environnement et au développement du bassin méditerranéen. Il a été adopté à Barcelone (Espagne) en 1975 par les Etats méditerranéens et la CE, sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Son cadre juridique est constitué par la Convention de Barcelone (1976, révisée en 1995) et six Protocoles concernant des aspects spécifiques de la protection de l'environnement. Il a pour rouages une Unité de coordination centrale, sise à Athènes, six Centres d'activités régionales répartis dans l'ensemble de la Méditerranée, un programme MED POL de surveillance et de maîtrise de la pollution. Les pays méditerranéens et l'UE se réunissent tous les deux ans pour décider du budget et du programme du PAM.

MEDONDES, est publié par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en anglais, en arabe et en français. Il se propose d'être un bulletin d'information informel qui ne reflète pas nécessairement les opinions officielles du PAM ou du PNUE.

Les nouvelles, les articles et les entretiens peuvent être reproduits librement, avec ou sans référence à **MEDONDES**. Cependant, les communications signées ne peuvent être à nouveau publiées qu'avec l'autorisation de l'auteur. Si vous désirez proposer un article sur un sujet relatif aux sciences marines, prière de vous adresser à: Gérard Pierrat, Rédacteur en chef, **MEDONDES**, Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée, 48 ave. Vassileos Konstantinou, 116 35 Athènes, Grèce. Tel. (00301) 725 3190-5, Fax: (00301) 725 3197. Pour consulter la page d'accueil PAM: <http://www.unepmap.org>

Illustration de couverture:
Enrico Laria, avec l'autorisation
de l'Agencia di Promozione
Turistica di Reggio Calabria



IMPRIMÉ
SUR PAPIER
RECYCLÉ

Onzième réunion ordinaire
des Parties contractantes

27-30 octobre 1999
Malte

Exercice sous-régional conjoint
(REMPEC/Projet Life)

9-11 novembre 1999
Israël

Atelier sur les observatoires
nationaux environnement/développement

18-20 novembre 1999*
Tunisie

Atelier sur le PAC "Malte"

22-24 novembre 1999*
Malte

Atelier sur les instruments
économiques dans la GIZC
(CAR/PAP/MEDCOAST)

novembre 1999*
Antalya (Turquie)

Deuxième réunion d'experts chargée
d'amender le Protocole "situations critiques"

décembre*
Catania (Sicile, Italie),

Troisième réunion du Comité directeur
de la CMDD

décembre 1999*
Tunis

* Les dates exactes de ces réunions restaient à confirmer au moment de l'impression de ce numéro

Les préparatifs de la Onzième réunion ordinaire

Les points focaux nationaux du PAM se sont réunis à Athènes du 6 au 9 septembre 1999 pour examiner l'état d'avancement du Plan d'action et finaliser le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 qui sera soumis, pour adoption, à la réunion des Parties contractantes à Malte en octobre prochain. Il s'agissait de déblayer le terrain de la Onzième réunion ordinaire pour que cette dernière puisse se concentrer sur les grandes questions politiques et les décisions qu'elles appellent. Comme le prochain numéro de *MedOndes* sera consacré en grande partie à la réunion de Malte, toute anticipation de celle-ci à la lumière des infléchissements apportés à Athènes serait inopportune ou prématurée. Par une conjonction tragique, le lendemain de l'ouverture de la réunion des points focaux, alors que ceux-ci avaient observé une minute de silence en hommage aux quelque 14.000 victimes du séisme de Turquie, l'agglomération athénienne connaissait à son tour un séisme qui, bien que sans commune mesure par le nombre des victimes et les dommages, a confirmé, dans les déclarations et les actes officiels comme dans l'élan spontané des populations des pays riverains, que la solidarité méditerranéenne n'est pas un vain mot.

“LE PAM? QUEL PAM?”

Il n'est nul besoin de sondages pour savoir que l'existence du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) est encore fort peu connue de l'opinion comme des médias de la région. Qu'il y ait depuis près de 25 ans un programme des Nations Unies associant tous les gouvernements des pays riverains dans la lutte contre la pollution et pour la réhabilitation de leur mer commune, que ce programme ait à son actif un réseau développé et fructueux de coopération, un cadre juridique environnemental très complet, des mesures et normes communes, une instance de réflexion et de consultation de haut niveau, ce sont là des aspects dont le “Méditerranéen moyen” n'a connaissance - dans le meilleur des cas - que fugitivement par la presse locale, par exemple lorsque la ville où il vit accueille une réunion sur l'environnement. Ce constat, que l'on appelle pudiquement “déficit d'information”, est toutefois à relativiser. D'abord, si les programmes des Nations Unies sont légion et concernent des aspects très divers et importants de la vie des habitants de la planète, très rares sont ceux qui sont connus du grand public: on les compte sur les doigts d'une main. Car le fait est là: les sigles qui les désignent et se multiplient à l'envi avec leurs composantes, la complexité des rouages et des actions qu'ils mettent en jeu, le “jargon” qu'ils utilisent à l'occasion rebutent le profane comme les médias. Une “journée sans

voiture” ou un reportage télévisé sur le sort d'une espèce menacée ont plus de retentissement qu'une action menée sur plusieurs années et qui se traduit par des réglementations de caractère technique et des évolutions profondes mais peu spectaculaires. Sans compter que les médias ont tendance à privilégier le côté sensationnel ou alarmiste des questions d'environnement, une “Méditerranée condamnée” faisant davantage recette qu'une “Méditerranée convalescente” ou “réhabilitée”.

On pourrait donc se résigner à cette situation, somme toute assez générale, et qui n'empêche pas le programme de fonctionner. Mais les évolutions qui se dessinent changent l'ignorance en un handicap majeur. Tout d'abord, ce déficit d'information ancre encore davantage dans l'opinion le sentiment que “rien n'est fait” - au niveau régional et national - pour l'environnement de la Méditerranée et que “de toute façon les problèmes vont s'aggraver”. Certains aspects, qui “crèvent les yeux”, plaident pour ce fatalisme qui est un facteur de passivité: l'urbanisation des côtes, les détritiques sur les plages, l'augmentation de la pollution atmosphérique, les problèmes aigus - eau, désertification, biodiversité - qui se posent en certaines sites. Au point d'occulter les succès remportés dans d'autres domaines: multiplication des stations d'épuration et amélioration de la qualité des eaux de bai-

Le débat sur la stratégie à la réunion d'Athènes,

1er-2 avril 1999.

Objet: Pourquoi et comment mieux faire connaître le PAM?

Des experts en information/communication des 6 pays membres du Bureau ont examiné un projet de “Stratégie du PAM en matière d'information”. Et y ont intégré des recommandations à l'intention du Bureau et de la réunion des Parties contractantes à Malte.

- *En préambule, M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM a relevé le fossé existant entre le travail considérable accompli par le PAM depuis 1975 et la perception critique que le public se fait de l'environnement de la région dans son ensemble. C'est pour combler ce fossé que les pays méditerranéens, à leur réunion de Tunis de novembre 1997, ont invité le Secrétariat du PAM à “élaborer et présenter un programme d'actions concrètes dans le domaine de l'information”.*

- *M. A. Hoballah, Coordonnateur adjoint, chargé de l'information, a souligné pour sa part la nécessité de mettre l'information au coeur de la gestion stratégique du PAM et d'imprégner toutes les activités du programme d'une “culture de la communication”.*

- *Trois experts internationaux, Mme Andriana Ierodiakonou-Berlind de l'Anatolia College (Thessalonique), M. Kelvin Grose, du secrétariat de la convention-cadre sur les changements climatiques, et M. Vincent Jacques le Seigneur, conseiller auprès de la Ministre française de l'environnement, ont apporté l'éclairage technique indispensable aux débats qui ont tourné autour de trois grandes rubriques du projet de “Stratégie du PAM en matière d'information”: le produit (ce qui doit être communiqué); la cible (à qui doit être communiqué le produit); et les moyens (ressources et méthodes à utiliser). Tous les experts nationaux, représentant les pays membres du Bureau, sont convenus de quelques grandes orientations et les ont traduites en recommandations qui ont été incorporées dans le projet de stratégie et ont été ensuite remaniées et approuvées par la réunion du Bureau à Tripoli pour transmission à la réunion ordinaire de Malte en octobre prochain. Principaux points:*

- *création au sein de l'Unité MED d'un poste de cadre à plein temps chargé de l'information (“information Officer”) et qui aura notamment pour fonction d'améliorer les relations avec les médias;*
- *création d'un poste de bibliothécaire - documentaliste également à plein temps;*
- *points focaux pour l'information désignés dans chacun des pays qui auront à valoriser l'image du PAM auprès de leurs pouvoirs publics et éventuellement des médias nationaux et locaux;*

gnade, changement d'attitude de l'industrie, succès des réserves et parcs naturels, développement du mouvement associatif, prise de conscience des enjeux par les collectivités locales, principe de précaution invoqué de plus en plus systématiquement à mesure que nous sommes assaillis d'incertitudes scientifiques sur notre avenir. Or, depuis Rio, avec la consécration de la notion de développement durable, nous en arrivons progressivement au stade où les grandes décisions politiques ne peuvent devenir effectives sans une adhésion active, résolue, de l'opinion et de tous les acteurs de la société civile. Une information honnête et transparente cesse alors d'être un simple auxiliaire du succès: elle en est un préalable absolu. C'est dans ce contexte que le PAM, conformément à une décision prise à la Dixième réunion ordinaire de Tunis en novembre 1997, a décidé de lancer "une Stratégie en matière d'information" qui doit mobiliser l'ensemble de ses composantes pour mieux faire connaître ses objectifs et ses activités. Une réunion d'experts organisée à Athènes en avril dernier et dont nous rendons compte brièvement ci-contre a montré toute la complexité du problème.

Car il y a diversité des publics et par conséquent des moyens de les atteindre. D'où la nécessité de hiérarchiser. Les technologies nouvelles de communication, à l'essor prodigieux, ne sont pas encore une panacée. Bien qu'irréversible, leur emploi reste prématuré dans certains

pays en raison du coût initial et d'un contexte culturel moins perméable.

Enfin, dans quelle mesure, le PAM, instance intergouvernementale, a-t-il mandat de parler au nom des Parties contractantes et latitude de poser franchement certains problèmes d'environnement/développement susceptibles de mettre en cause tel ou tel pays ou région, en s'exposant au risque de distorsion des faits et de dérapage médiatique?

Il va sans dire que *MedOndes* s'inscrit dans cette problématique. Depuis l'origine, sa ligne rédactionnelle est partagée entre sa vocation première, qui est d'être un organe d'information du PAM pour le PAM et le souci d'ouvrir son contenu à un public plus large - à commencer par les ONG - en consacrant des dossiers à des pays ou des problèmes majeurs de la région.

La réunion d'Athènes n'a pas tranché ce dilemme mais elle a dégagé quelques pistes: revoir la conception/présentation du bulletin en y associant davantage les Centres d'activités et les acteurs de la région, afficher sa version électronique sur le site web du PAM pour en faire un espace "nouvelles", accroître la fréquence de parution en réduisant le nombre de pages afin de mieux "coller" à l'actualité. Il appartiendra à la réunion des Parties contractantes à Malte de se prononcer sur ces recommandations qui devraient déboucher sur une plus grande visibilité du programme.

MedOndes

Le débat sur la stratégie (suite p.3)

- conception et adoption d'une charte graphique (identification emblématique du PAM) pour toutes les publications du PAM;
- effort soutenu de chaque Centre, composante, point focal du PAM pour faire connaître le PAM et ses réalisations dans sa sphère d'influence;
- amélioration de la qualité des publications (notamment de la présentation);
- privilégier certains groupes-cibles comme les enfants/ adolescents.
- Les nouvelles technologies de communication ont accaparé le débat sur les moyens: les nouveaux médias sont bien moins onéreux à long terme que les médias traditionnels. A mesure qu'on se tourne vers Internet, on transfère vers le réseau les coûts des médias traditionnels et, en dernier ressort, vers l'utilisateur (qui paye sa connexion, imprime lui-même, etc.) et l'on a une portée et une diffusion incomparablement plus larges atteignant des communautés "virtuelles". Mais il y a encore, à l'heure actuelle, beaucoup d'obstacles à un bouleversement qui s'annonce irréversible à terme: manque d'usage du clavier, place privilégiée occupée par l'anglais, difficultés d'adaptation de certaines cultures, coût initial d'installation et de connexion qui peut être dissuasif pour des collectivités démunies.
- Enfin, s'agissant des rapports avec les médias, les avis ont été plus partagés: certains ont mis l'accent sur une certaine "prudence", d'autres ont estimé en revanche que si les médias ont tendance à exploiter les aspects négatifs, il ne faut pas forcément le déplorer, car après tout les problèmes existent et les faire ressortir aide à leur trouver des solutions et à sensibiliser l'opinion pour qu'elle agisse à son tour sur les responsables.
- Ce qui revenait à poser la question essentielle de la "transparence de l'information": le Coordonnateur adjoint a rappelé, que les pays, en adoptant les textes juridiques du PAM, ont pris toute une série d'engagements. Or, les ONG et le public attendent précisément le PAM à ce "tournant de la vérité". Le programme va-t-il se contenter d'être une simple boîte postale de l'information que les pays consentent à lui adresser ou devra-t-il, un jour prochain, répondre à la question: des engagements ont été pris, ont-ils été respectés? Sinon, le PAM reste dans les généralités, il perd de sa crédibilité aux yeux des ONG et de l'opinion et va à rebours de l'évolution de la Convention et des Protocoles. Aux Parties contractantes de répondre lors de leur réunion de Malte en accordant ou non les moyens de cette transparence.

LE MED POL À L'HEURE DES ÉCHÉANCES CONCRÈTES

Deux documents fondamentaux servent aujourd'hui de base aux activités MED POL: le Protocole "tellurique" dont la version actualisée de 1996 devrait prochainement entrer en vigueur et le Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS). Avec l'adoption de ce dernier à la Dixième réunion de Tunis d'octobre 1997, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont pris des engagements concrets assortis d'un échéancier pour l'élimination progressive des diverses formes de pollution. Or, le PAS bénéficie d'un financement spécial du projet FEM pour la Méditerranée à hauteur de 6,29 millions de dollars, auxquels sont éligibles douze pays riverains, d'une contribution de 3 millions de dollars des pays et de 1,12 million du PAM en espèces et en nature. Il faut y ajouter une contribution de 1,6 million de dollars du FEM français (FFEM). Cette enveloppe globale, qui représente donc à elle seule beaucoup plus qu'un budget annuel ordinaire du PAM, signifie que l'on entre dans l'ère des réalisations concrètes dans la lutte antipollution à l'échelle régionale.

Le couple Protocole/PAS est en quelque sorte devenu le moteur à deux temps des activités, chacun devant renforcer l'autre au plan juridique et opérationnel. Et, dans l'attente de l'entrée en vigueur du Protocole, on peut

dire que la réalisation des activités prévues par le PAS pour le prochain exercice biennal répond directement aux prescriptions du Protocole, dont elle anticipe et prépare ainsi l'application effective.

Il s'agit d'une avancée majeure qui marque bien que l'élément "maîtrise de la pollution" est celui qui domine la Phase III du MED POL (l'élément "évaluation" ayant dominé les Phases I et II). Plusieurs réunions et activités dont il est rendu compte en marge en apportent la preuve. D'abord l'atelier qui s'est tenu à Athènes sur "le respect et l'application effective de la législation en vigueur pour la maîtrise de la pollution d'origine terrestre en Méditerranée". Le terme d'application effective ("*enforcement*" en anglais), avec la notion de coercition qu'il sous-entend, correspond au stade ultime du système juridique antipollution. Que ce système existe désormais dans tous les pays est une condition nécessaire mais non suffisante: encore faut-il qu'il soit bel et bien appliqué.

Pour la première fois au sein du PAM, des experts ont donc parlé de "corps d'inspecteurs", "délivrance d'autorisation", "infractions et sanctions", "fermeture d'usines", "éco-audit", "moyens de recours des contrevenants", etc. Mais comme le succès d'une politique antipollution ne peut reposer uniquement sur la coercition, on a évoqué les nouvelles notions d'"autosurveillance", d'"engagements volon-

LES RÉUNIONS MED POL:

• Athènes, 16-18 mars 1999: l'Atelier d'experts sur le respect et l'application effective de la législation

en vigueur en Méditerranée pour la maîtrise de la pollution provenant de sources et activités situées à terre. Organisé par le PAM/PNUE et l'OMS. Base juridique: article 6 du Protocole "tellurique" (mise en place et renforcement des systèmes d'inspection) Participation: experts de 18 pays méditerranéens et de la CE, 5 experts internationaux invités, représentants de la COI/UNESCO, du METAP, du Plan Bleu, du Centre de Barcelone pour la production propre, de CEFIC/EUROCHLOR et de Greenpeace. Travaux ouverts par M. T. Koliopanos, Ministre adjoint grec de l'environnement.

• Après une présentation des grands thèmes du débat par les experts internationaux (R. Glaser, Pays-Bas; P. Panagopoulos, Grèce; François Durand, France; G. Boeri, Italie; et E. Adly, Egypte), seize experts nationaux ont présenté un rapport sur la situation dans leurs pays respectifs. Ces rapports ont été annexés au rapport de la réunion et constituent un panorama très complet de la situation prévalant en matière de respect de la législation en Méditerranée (document UNEP(OCA)/MED WG.160/1, en anglais et en français).

• Principales recommandations de la réunion:

- Mise en place d'un réseau régional informel sur le respect et l'application effective de la législation;
- lancer des actions d'appui (renforcement des capacités, cours de formation) aux organismes chargés du contrôle effectif de la législation;
- promouvoir des inventaires des rejets et transferts de polluants au niveau des entreprises industrielles, l'accès du public à ces inventaires et le droit du public à engager un recours dans tout cas d'infraction présumée. (Rapport de la réunion: UNEP(OCA)/MED WG.161/7)

• Reggio Calabria, 20-23 juin 1999: réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL

chargée d'examiner la mise en oeuvre de MED POL-Phase III et du Programme d'actions stratégiques (PAS). Participation: coordonnateurs nationaux de 19 pays riverains et de la CE, représentants de l'AIEA, de la COI, de l'OMS, de l'OMM, du CIS-ONUDI et du METAP ainsi du CAR/PP, du CMI, de Greenpeace, d'EcoMediterrania et de MED Forum. Organisé avec le concours financier de la ville de Reggio et de la Région de Calabre et l'appui logistique du Fondo EuroMediterraneo. Objet de la réunion: examiner les activités à entreprendre en 2000-2001 au titre du PAS et de la Phase III

taires" (par lesquels une entreprise industrielle s'engage à respecter d'elle-même les objectifs fixés, par les moyens qu'elle jugera appropriés, déchargeant d'autant les pouvoirs publics d'un fardeau administratif), le recours aux technologies plus propres ainsi qu'aux meilleures techniques disponibles, qui permettent de limiter la pollution en amont ou à la source.

Ce souci d'efficacité a également animé la plupart des interventions à la réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL à Reggio Calabria. À propos du PAS, tout d'abord: comme l'a rappelé d'emblée F.S. Civili, Coordonnateur du MED POL, il est prévu que la mise en oeuvre du programme couvrira une période d'environ 25 ans, et la date butoir pour l'achèvement d'un certain nombre d'activités est fixée au terme d'un délai maximal de dix ans. Cependant, alors qu'on envisageait les modalités de l'aide à accorder aux pays pour la mise en oeuvre concrète du PAS, il est apparu au Secrétariat que les moyens les plus pratiques et efficaces pour examiner et approuver une phase opérationnelle du programme consistaient à présenter un plan de travail et un échéancier détaillés des activités à mettre en oeuvre à chaque exercice biennal. Cette approche permettra de suivre en permanence et en temps réel, dans le cadre du PAS, les développements et les besoins de la région et de fixer ainsi, tous les deux ans, des objectifs et activités réalistes et contrôlables.

Il s'ensuit que les activités pro-

posées pour être réalisées au cours du prochain exercice biennal (2000-2001) sont, dans l'esprit du Secrétariat, celles qui sont considérées comme essentielles pour doter tous les pays des outils indispensables (lignes directrices, stratégies, plans et programmes régionaux de mise en commun et échange d'informations et conseils techniques, activités prioritaires de renforcement des capacités et de participation du public), pour leur permettre d'amorcer le processus qui les mettra à même d'atteindre la plupart de leurs objectifs prioritaires, eu égard notamment aux nouvelles activités découlant des dispositions du Protocole "tellurique" modifié. Dans ces activités prévues pour le prochain exercice biennal, il est tenu compte de celles qui seront financées par le Projet FEM pour la Méditerranée, ainsi que des activités menées en permanence dans le cadre du programme MED POL: programmes de surveillance de la conformité, des tendances et des effets biologiques, activités prioritaires sur l'établissement des rapports à inclure dans le système général de notification, activités relatives au Protocole "tellurique" figurant parmi les activités liées à l'élaboration de plans d'action nationaux pour l'élimination de la pollution due à des sources situées à terre. La mise en oeuvre de plans d'action nationaux représente l'aboutissement opérationnel à long terme du Programme d'actions stratégiques, puisque ces plans sont censés tirer parti des résultats de toute la gamme

LES RÉUNIONS MED POL

du MED POL, avec le projet de budget qui sera soumis à la réunion des points focaux.

- M. F.S. Civili, Coordonnateur du MED POL, a présenté le plan de travail et le calendrier proposés pour les activités du PAS en 2000-2001: ensembles de lignes directrices (traitement et élimination de divers types de déchets), projets de recherche pilotes, stratégies et plans régionaux, plans d'action nationaux, technologies propres dans l'industrie, rapports. Document remanié et approuvé pour soumission à la réunion des Parties contractantes.
- M. F.S. Civili et M. G. Kamizoulis, Conseiller scientifique principal OMS/EURO, ont procédé à un bilan du MED POL pour l'exercice 1998-1999. Le représentant de l'OMM a attiré l'attention sur trois récents rapports techniques de son organisation pour la Méditerranée (mercure, aérosols, POP) et le coordonnateur pour Monaco a rappelé la collaboration MED POL/RAMOGÉ (accord tripartite France-Italie-Monaco), notamment pour la biosurveillance et la qualité des eaux de baignade.
- L'examen du projet de programme-budget MED POL pour 2000-2001 et des propositions de recommandation ont été l'occasion, pour certains participants, de soulever des questions comme l'évaluation des ordures sur les plages et la surveillance biologique.
- Enfin, les participants ont examiné deux documents importants. Le premier, "Les stations d'épuration des eaux usées dans les villes côtières de la Méditerranée", qui est le premier du genre à fournir une évaluation de la situation dans la région quatorze ans après l'engagement pris dans la Déclaration de Gênes de 1995 (installation de stations d'épuration dans toutes les villes de plus de 100 000 habitants du pourtour de la Méditerranée) se fonde sur une enquête menée auprès de 19 pays riverains. Dans les conclusions, il fait état des lacunes qui sont encore à combler avant de permettre une étude comparative fiable au niveau régional: données démographiques souvent insuffisantes, notamment pour les flux saisonniers de population (importants pour calculer la surcharge d'eaux à traiter au moment de la période estivale), informations encore incomplètes ou diffuses sur les volumes d'eaux usées produites, sur le degré de traitement auquel elles sont soumises et sur la part correspondant aux fosses septiques. Malgré tout, l'annexe du document comporte des tableaux par pays et des diagrammes qui constituent un premier outil d'investigation. L'autre document, "Lignes directrices pour la gestion des matériaux de dragage" (voir dernier numéro de MedOndes), représente une contribution fondamentale à la solution de ce problème en Méditerranée.

d'activités spécifiées dans le PAS.

Même souci d'efficacité pour l'ensemble des activités MED POL usuelles, qui sont conduites en coopération avec des organisations des Nations Unies comme la FAO, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'OMS et la Commission océanographique internationale (COI), et avec des institutions relativement plus nouvelles comme l'Accord RAMOGE au titre duquel une action commune est déjà menée dans le domaine de la biosurveillance. Y seront associés, dans leurs domaines respectifs de compétence, les Centres de Barcelone (pour la production plus propre) et le REMPEC de Malte qui conduit actuellement dans la région (notamment dans le cadre d'un projet impliquant Chypre, l'Égypte et Israël) toute

une série d'actions pour lutter contre la pollution marine accidentelle, la pollution chronique d'origine maritime (rejets d'exploitation des navires) et pour mettre en place des installations portuaires de réception appropriées.

Souci d'efficacité ensuite dans la restructuration du volet "recherche" du MED POL qui vise désormais à créer un mécanisme plus dynamique et capable d'assurer l'identification et le suivi de nouveaux problèmes de pollution grâce à des réunions scientifiques restreintes et à l'allocation de crédits à des centres de recherche méditerranéens retenus pour effectuer des études spécifiques. Il s'agit d'assurer une "prise directe" constante sur la réalité de la région, de cerner des formes de pollution qui ne cessent d'évoluer à mesure que de nouveaux

défis se profilent à l'horizon planétaire.

Enfin, qui dit efficacité dit qualification et donc formation. Ces deux dernières années, compte tenu des insuffisances constatées dans l'exploitation et la gestion des stations d'épuration, deux cours régionaux de "formation de formateurs" sur cette question, organisés par l'OMS et le PAM, ont eu lieu à Sophia Antipolis en avril 1999, à Athènes en mai 1999, et un cours national s'est déroulé à Alexandrie en avril 1999. Cette formation se poursuivra activement lors du prochain exercice au titre du REMPEC (intervention d'urgence en cas de pollution marine accidentelle) et du MED POL (assurance qualité des données, interétalonnage, systèmes d'inspection pour l'application effective de la législation antipollution). ■

La Calabre: vigilance des collectivités locales

En accueillant la réunion des coordonnateurs nationaux pour le MED POL, la municipalité de Reggio et la Région de Calabre ont voulu témoigner de leur engagement résolu dans la protection de l'environnement. M. Italo Falcomatà, maire de Reggio, en ouvrant la réunion, a indiqué que sa ville était consciente des nouveaux enjeux du développement. Par exemple, Reggio ne disposant pas encore d'une station d'épuration, des dispositions sont prises pour l'en doter dans un proche avenir. De son côté, M. Luigi Meduri, président de la région, a insisté sur l'atout économique que représentait l'essor récent du tourisme calabrais mais aussi sur les risques qu'il entraînait pour des milieux encore préservés ou fragiles. De fait, longtemps restée à l'écart des grands flux migratoires estivaux ou simple zone de passage vers la Sicile qui lui fait face à quelques enclaves, la Calabre, qui occupe l'extrémité méridionale de la péninsule italienne, connaît aujourd'hui un engouement qu'elle s'efforce de gérer dans le respect d'un patrimoine naturel et culturel très riche. Cette pointe de la botte, à la jonction de la mer Tyrrhénienne et de la mer Ionienne, alterne falaises calcaires, récifs de granit et de gneiss et longues plages de sable fin - comme celles de Tropea sur la façade Tyrrhénienne. L'arrière-pays recèle une

beauté farouche que tempère la douceur des lacs et des forêts de châtaigniers et chênes verts des massifs de la Sila et de l'Aspromonte, lequel culmine au Montalto (1 956 m). À Tiriolo, sur les premières pentes de la Sila Piccola, se découvre un panorama unique sur les deux mers. Quant au musée de Reggio, il renferme des oeuvres superbes rappelant que cette partie de l'Italie a jadis fait partie de la Magna Grecia (la Grande Grèce). Aux Grecs succéderont les Romains, les Byzantins, les Normands (au XIe siècle), les Aragonais (au XVe siècle). La région sera rattachée à l'Italie en 1860. Ici comme en maints autres sites-phares de la Méditerranée, les

cultures qui ont déposé ne sont pas vraiment éteintes: leurs strates se lisent encore dans les gestes, les coutumes, les mentalités, les artisanats, et jusque dans les spécialités culinaires du présent.

Il est à souligner aussi que l'Italie occupe une place à part dans le MED POL ces dernières années: elle a accueilli en 1995 à Syracuse une première réunion technique sur la révision du Protocole "tellurique" de 1980, et, dans la même ville en 1996, la conférence de plénipotentiaires pour l'adoption de ce Protocole révisé, une session de révision du PAS à Ischia en juin 1997, et enfin la réunion de Reggio de juin dernier. Ce faisant, elle a permis d'ajouter une pièce maîtresse au dispositif antipollution en Méditerranée.



Reggio Calabria, Duomo

LA COMMISSION MÉDITERRANÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PRIVILÉGIE LA "VALEUR AJOUTÉE" DE SES TRAVAUX

La 5e réunion de la CMDD à Rome

Sept réunions intersessions des groupes thématiques de la CMDD, une réunion à Tunis de son Comité directeur en mars 1999: la cinquième réunion de la CMDD qui s'est tenue à Rome en juillet dernier avait à examiner un travail considérable accompli sur six thèmes à moyen terme, à approuver deux nouveaux ensembles de recommandations et à trancher plusieurs questions concernant son action future. La réunion du Comité directeur avait donné lieu, quatre mois plus tôt, à un débat approfondi et abouti à certaines conclusions qui déblayaient en partie le terrain: meilleure identification et préparation des thèmes, mise en oeuvre des recommandations pouvant se prêter, pour certains thèmes d'un enjeu important, à

des programmes d'actions stratégiques ou à des programmes de démonstration, nécessité de conférer un caractère plus opérationnel aux recommandations soumises aux Parties contractantes et d'assurer une meilleure visibilité de la Commission ainsi qu'une meilleure diffusion de ses résultats.

Une réunion de la CMDD n'est pas une "séance d'enregistrement". Conçue comme un lieu de dialogue et de réflexion, chaque groupe thématique y livre l'état de ses travaux et ses propositions à l'ensemble de la Commission (y compris les observateurs) qui formule alors observations, approbations et critiques, souligne un aspect positif ou relève des insuffisances. Grâce à cet échange nourri, chaque thème s'enrichit

./..

LES RÉUNIONS INTERSESSIONS DE LA CMDD

• **Genève, 3 février 1999,**
Réunion d'experts sur le thème
"libre-échange et environnement"

(Responsables: Liban, Plan bleu).

Message de précaution formulé sur les effets imprévisibles pour l'environnement, les balances commerciales et la société de l'instauration d'une zone de libre-échange entre pays à niveau de développement différent. Une approche systémique du développement durable est incontournable.

• **Gammarth (Tunis),**
8-9 mars 1999,
Réunion du Comité directeur
de la CMDD.

Présidée par M. Mlika, ministre tunisien de l'environnement. Y ont assisté tous les membres du Comité (MIO-ECSD, Chypre, Espagne, EOAEN, Monaco, Municipalité de Silifke et Tunisie).

Objet: examen des questions relatives à la méthode de travail, au suivi des recommandations, à la préparation du Bilan stratégique 2000, à la coopération avec la CDD/ONU et les CDD nationales. Examen d'un rapport assez "critique" et même "autocritique" du Secrétariat. Insuffisance de l'information sur le travail de la CMDD soulignée par tous les intervenants. Mise en exergue de la notion de "valeur ajoutée" du travail de la CMDD par rapport à celui d'autres instances actives dans la région. Examen d'une grille de nouveaux thèmes et de leurs critères de sélection: souci exprimé de rationalisation, simplification et regroupement des thèmes en "méga-thèmes", quitte à privilégier certains aspects. La Tunisie a confirmé qu'elle offrait d'accueillir la 6ème réunion de la CMDD avec un segment ministériel qui serait l'occasion de faire le point sur MED 21 + 5.

• **Split, 26-27 avril 1999,**
Réunion d'experts sur le thème
"Gestion du développement
urbain"

(Egypte, MEDCITES, Turquie, Plan Bleu, PAP). Audits urbains, expériences de villes représentées à la réunion, expériences nationales. Analyse de la forte croissance urbaine associée à un développement institutionnel inadéquat. Identification des contraintes. Proposition de réseau d'observation



ou se décante, les recommandations sont passées au crible et infléchies dans un sens plus concret. Cette fonction critique essentielle d'une session plénière de la CMDD s'est pleinement exercée à Rome. Mis à part les indicateurs auquel est consacré ci-dessous un bref dossier, on peut dégager des débats sur les autres thèmes quelques idées-force émises en contrepoint des présentations des gestionnaires de tâches:

Les propositions sur le **tourisme** doivent tenir compte des mesures qui pourraient être prises pour promouvoir des formes spécialisées de tourisme (tourisme culturel, tourisme vert, mais aussi tourisme national à côté des formes plus classiques de tourisme international). Le tourisme constitue un secteur extrêmement complexe en raison de la multiplicité des acteurs en jeu qu'il est très difficile de faire participer à une vision globale et intégrée permettant de l'asseoir sur une base durable. Les initiatives volontaires et l'autodiscipline offrent toutefois des possibilités de progrès. Il convient aussi d'orienter l'action vers les pays dont proviennent les touristes afin d'amener ceux-ci à des attitudes et pratiques respectant l'environnement de leurs lieux de destination. La proposition visant à étudier la faisabilité d'un mécanisme méditerranéen d'appui au développement durable du secteur mérite d'être encouragée. La CMDD est convenue de confier à l'Unité MED et aux gestionnaires de tâches le soin d'adapter les conclusions et recommandations du groupe à la lumière des observations.

A propos du thème **information, sensibilisation et participation du public**, les techniques de sensibilisation, pour être efficaces, doivent être adaptées en fonction du sexe et de l'âge des groupes cibles. Les recommandations du groupe devraient être mises en oeuvre par les points focaux du PAM et intégrées dans les travaux des autres groupes thématiques, puisqu'il s'agit par excellence d'un "thème transversal". Une concertation s'est établie en marge de la réunion pour retenir, sur l'ensemble très vaste proposé, quatre ou cinq recommandations d'ordre pratique pour soumission aux Parties contractantes.

Pour le **libre-échange**, thème particulièrement novateur et complexe - et qui s'inscrit aussi dans la perspective du processus de partenariat euroméditerranéen avec la zone de libre-échange qui doit le couronner à terme -, le caractère très ambitieux du programme de travail du groupe a été relevé. Tout modèle qui ne prendrait pas en compte les spécificités méditerranéennes serait voué à l'échec et il convient d'insister sur les dimensions sociale, environnementale et culturelle (quelque peu négligées dans les accords d'association conclus entre l'Union européenne et les pays méditerranéens tiers).

S'agissant d'**industrie et développement durable**, l'accent a été mis sur les PME, notamment celles qui ne sont pas intégrées dans les grandes zones industrielles, ce qui est généralement le cas dans la région méditerranéenne. Il a été admis que les grandes industries chimiques

LES RÉUNIONS INTERSESSIONS DE LA CMDD (suite p.8)

urbain (quelque 70 villes).
Plan de travail et échéancier.

• Split, 6-7 mai 1999, Réunion du groupe de travail sur le thème "Tourisme et développement durable"

(Responsables: Espagne, EOAEN, Egypte, Plan Bleu, PAP). Réunion restreinte d'experts afin de détailler les propositions de l'Atelier d'Antalya (voir MedOndes, dernier numéro 38) et d'en rédiger la version finale.

Recommandations et propositions d'action regroupées en cinq rubriques: renforcement des capacités, mise en place de réseaux, information et sensibilisation, outils spécifiques, étude faisabilité pour la création d'un organisme méditerranéen.

• Sophia Antipolis (France), 10-11 mai 1999, Atelier sur les indicateurs pour le développement durable

(France, Tunisie, Plan Bleu) (voir p.11 article consacré aux indicateurs).

• Masa Carrara, 16-17 mai 1999, Réunion du groupe de travail sur le thème "Industrie et développement durable

(Italie, Algérie, FID, MED POL-CAR/PP). Sensibilisation de l'industrie. Meilleur échange d'informations et renforcement des capacités. Stratégies multinationales. Processus de modernisation des entreprises.

• Athènes, 24-25 mai 1999, Réunion du groupe de travail sur le thème "Information, sensibilisation et participation"

(MIO-ECSD, CREE, Unité MED). Examen du document établi par le MIO-ÉCSDE jugé comme un document de référence pour tout travail sur ce sujet en Méditerranée ou ailleurs. Proposition de création d'un réseau de points focaux de l'information dans les administrations concernées de chaque pays riverain. Formulation des recommandations soumises à Rome. Nécessité, selon le groupe, de poursuivre ses travaux sur deux ans.

• Barcelone, 4-5 juin 1999, Réunion du groupe de travail sur le thème "libre-échange et environnement

ont sensiblement contribué à réduire les émissions et rejets de polluants par un ensemble d'instruments et de mesures volontaires, et cette tendance doit être encouragée et étendue aux petites entreprises.

Pour la **gestion du développement urbain**, l'Union européenne dispose déjà d'une grande expérience dans ce domaine et est prête à la faire partager. Le groupe de travail devrait se concentrer sur certains aspects axés sur l'action, notamment par la mise en place d'un réseau d'observation regroupant quelque 70 villes pour des questions pour lesquelles elles ont les capacités nécessaires et pour l'échange de données et d'expériences.

Passant à ses activités futures, la réunion a décidé que l'Unité de coordination étudierait la faisabilité des sept nouveaux thèmes proposés en mettant l'accent sur "les déchets" et "le développement agricole et rural" afin que, pour chacun d'eux, puisse être évaluée la valeur ajoutée que l'on pouvait escompter de leur traitement par la CMDD. Cette notion de valeur ajoutée doit également présider à la réalisation du "Bilan stratégique pour l'an 2000", prévu dans le mandat de la Commission: il ne concernera pas seulement l'état de l'environnement méditerranéen, ne se limitera pas aux activités du PAM et de la CMDD mais englobera les actions entreprises par tous les partenaires intéressés pour concrétiser le programme action MED 21 en portant sur des facteurs tels que la prise de décisions, les capacités et la gouvernance aux niveaux régional, national, local, de la société civile et des ONG. ■

Ils ont dit à l'ouverture de la 5e réunion de la CMDD à Rome:

"Depuis sa création en 1972, le PNUE s'est attaché avant tout à maintenir l'intégrité écologique des mers régionales, la Méditerranée ayant constitué le premier des programmes du PNUE établis à cet effet. Et je suis fier de dire qu'il a été le plus fructueux... En tant qu'instance de dialogue et de réflexion sur les questions stratégiques, la CMDD a établi un lien entre les impulsions et décisions prises au niveau mondial et régional, d'une part, et les efforts déployés par les pays aux niveaux national et local, d'autre part."

Klaus Topfer,

Directeur exécutif du PNUE

"La Méditerranée est à la fois prodigieuse et vulnérable, elle appelle des politiques et des mesures concrètes de développement durable qui soient appréhendées, acceptées et mises en oeuvre par tous les acteurs... Il est tout à fait judicieux que la Commission compte parmi ses membres des municipalités, des réseaux de villes et des collectivités locales".

Francesco Rutelli,

Maire de Rome

"Malgré toutes les contraintes et les nombreuses difficultés qui marquent la recherche du compromis entre les besoins légitimes du développement et les équilibres fragiles de l'environnement, la Commission est parvenue à produire des analyses et une réflexion sérieuses sur des thèmes aussi sensibles et cruciaux que ceux de la gestion de la demande en eau et la gestion durable des zones côtières."

Faïza Kefi,

Ministre tunisienne
de l'Environnement,
Présidente de la CMDD

LES RÉUNIONS INTERSESSIONS DE LA CMDD (suite p.9)

(Liban, Unité MED, CAR/PP).

Approfondir les enseignements tirés de l'accord nord-américain de libre-échange (ALENA), déjà examinés à Genève. Décision de focaliser les travaux sur 3 secteurs clés de la relation libre-échange-environnement: agriculture, industrie, modes de consommation. Examen d'une étude de cas du Liban (engrais phosphatés et une industrie agro-alimentaire). Nécessité d'une synergie avec la CE et le METAP.

• Rome, 1er-3 juillet 1999, La cinquième réunion de la CMDD

Accueillie par la "Commune di Roma" dans l'Hôtel de Ville du Capitole (Campidoglio). Présidée par le nouveau ministre tunisien de l'environnement, Mme F. Kefi, présidente du Comité directeur de la CMDD. Participation: les 30 membres de la CMDD, les représentants de tous les Centres régionaux et du Secrétariat du PAM, et de 10 institutions spécialisées des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales. Déclarations liminaires de M. V. Calzolaio, Sous-secrétaire d'État italien à l'environnement, de Mme de Pétris, maire adjointe de Rome au nom du maire, M.F. Rutelli, de M. K. Topfer Directeur exécutif du PNUE. Réunion ouverte par Mme F. Kefi. Présentation du rapport d'activité du Secrétariat par M. A. Hoballah, Coordonnateur adjoint du PAM. Puis présentation successive par les gestionnaires de tâches des rapports d'activité de leurs groupes sur les 6 thèmes à moyen terme. Examen de la méthode de travail et du suivi des recommandations, des nouveaux thèmes et de leurs critères de sélection, du "Bilan stratégique pour l'an 2000" pour lequel la réunion est convenue d'une méthodologie: constitution d'un groupe de travail (Tunisie, Grèce, EOAEN, MIO-ECSDE) chargé de préparer un plan type du rapport à fournir par les membres et observateurs de la CMDD, de faire la synthèse de tous les rapports fournis et de diffuser un pré-rapport de synthèse 2 mois avant la 6e réunion de la CMDD. Confirmation de l'offre de la Tunisie d'accueillir celle-ci avec un segment ministériel. Réunion du Comité directeur prévue avant la fin 1999 pour préparer la 6e réunion.

Pourquoi des indicateurs ?

Voici plus d'un siècle que les indicateurs servent couramment en économie pour apprécier les évolutions et les phénomènes, pour fixer et adapter les politiques. Un indicateur qui passe inopinément au rouge - comme le taux d'inflation - peut avoir des incidences graves sur les marchés financiers et sur notre vie quotidienne. Ou des incidences bénéfiques s'il passe au vert. Les indicateurs couvrent aujourd'hui tous les aspects et secteurs de la vie économique, sociale, écologique et même culturelle, et plusieurs organisations internationales ont créé des indicateurs pour mesurer certaines évolutions planétaires (comme l'indicateur de développement humain (IDH) et l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) du PNUD. On sait aussi que les indicateurs servent de critères d'éligibilité à des financements (FMI) ou d'adhésion à des ensembles politiques et économiques (critères de convergence de l'UE). Depuis le Sommet de la Terre de 1992 et l'adoption du concept de développement durable, la question s'est très vite posée de disposer de repères pour emprunter cette voie. D'autant qu'il n'y a pas de définition claire, maniable, valable dans tous les contextes, de la "durabilité" introduite par le rapport Brundtland (répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs). Le développement durable n'est pas un état statique, une sorte de "paradis terrestre" donné d'avance en suivant quelques recettes mais un processus dynamique et dont on peut dire avec certitude qu'il ne sera jamais acquis mais toujours remis en cause. C'est pourquoi la 5e réunion de la CMDD à Rome a préféré retenir l'expression "indicateurs pour le développement durable" plutôt qu'"indicateurs du développement durable" utilisée couramment ailleurs. Ces indicateurs - qui doivent être soigneusement quantifiables mais peuvent aussi être des facteurs qualitatifs - doivent permettre de savoir où l'on en est, où l'on va, de se situer par rapport aux autres (pays, régions, localités), et d'arrêter les comportements, choix, mesures et politiques en conséquence. Ils agrègent et synthétisent des données multiples et disparates, rendant l'information plus immédiate et chargée de

signification, la simplifiant pour mettre en lumière des phénomènes souvent complexes.

Un long cheminement

Au lendemain de Rio, des institutions comme l'OCDE, le Comité scientifique sur les problèmes d'environnement (SCOPE), le PNUD, l'IFEN, Eurostat et la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD/ONU) ont commencé à travailler intensivement sur la question. En Méditerranée, après l'adoption à Tunis en 1995 du programme action MED 21, la Commission méditerranéenne du développement durable, créée dans la foulée, a choisi les "indicateurs" comme l'un de ses thèmes à moyen terme lors de sa première réunion de décembre 1996. Ayant pour gestionnaires de tâches la Tunisie et la France, pour Centre support le Plan Bleu et pour membres huit autres pays

mais efficace", "faire méditerranéen" et "se concentrer sur le développement durable". C'est sur cette base qu'un premier "tronc" (ou "jeu central") de 130 indicateurs a été établi (dont 40 issus de la liste de la CDD/ONU), 55 étant immédiatement accessibles, autrement dit calculables à court terme à partir des données disponibles; pour les 75 restants, la définition est encore à affiner et la disponibilité en données à vérifier. Ces indicateurs sont choisis par thèmes et en fonction du cadre méthodologique adopté par la CDD/ONU, soit une adaptation du cadre "Pression - État - Réponse" lui-même conçu à l'origine par l'OCDE pour les indicateurs de l'environnement. Pour chaque thème, avec les "indicateurs de pression", encore appelés "forces motrices" ("driving forces") on s'efforce de décrire les processus, modalités et activités humaines ayant des incidences majeures sur le

LES INDICATEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

méditerranéens, la CE et l'ONG Ecomediterranea, le groupe thématique "indicateurs" a tenu son premier atelier à Tunis en juin 1998, après qu'un rapport préliminaire ait été présenté à la 2e réunion de la CMDD de mai 1997 et que le Plan Bleu ait organisé une réunion interinstitutionnelle en mai 1997. Des tests ont été conduits à l'échelle régionale et nationale en Tunisie et en Slovénie, pour mesurer la faisabilité des indicateurs déjà retenus. Un deuxième atelier organisé en mai 1999 à Sophia Antipolis a permis d'aboutir à un premier ensemble d'indicateurs qui tient compte de la liste adoptée par la CDD/ONU, des spécificités du bassin méditerranéen, de la pertinence et de la disponibilité des données pour un nombre suffisant de pays.

Cadres méthodologique et thématique

A l'atelier de Tunis, l'expert du Plan Bleu avait résumé ainsi les principes devant régir la sélection des indicateurs pour le développement durable: "faire court

thème, par "indicateurs d'état" de fixer l'"instantané" d'une situation existante, et par "indicateurs de réponse" de préciser les décisions, actions et mesures (législatives, institutionnelles, financières, etc.) nécessaires pour remédier à la situation. Enfin des "fiches indicateur" précisent la définition et l'unité adoptées pour chaque indicateur. Ainsi, pour prendre un thème environnemental comme la qualité de l'air, l'indicateur de pression sera l'émission de gaz à effet de serre, l'indicateur d'état la concentration en polluants atmosphériques dans les zones urbaines et l'indicateur de réponse la part des dépenses consacrée à la réduction de la pollution atmosphérique. La sélection de cette première grille d'indicateurs s'inscrit dans un processus de communication et d'information sur le développement durable qui devra se développer au sein de la CMDD avec l'aide des pays et du Plan Bleu. Ce processus consistera à élargir ou revoir le tronc commun en fonction de la disponibilité et de la pertinence des données

(pour ces deux dernières notions chaque indicateur est affecté d'un chiffre qui les évalue). Il convient aussi de relever, en liaison avec les indicateurs, la grande importance des Observatoires pour l'environnement et le développement qui se mettent progressivement en place dans les pays riverains (voir ci-contre l'article de Silvia Laria) et qui constitueront un élément essentiel de l'ensemble méditerranéen de compréhension du développement durable et d'appui à la décision.

Le débat de Rome

Le thème des indicateurs a été le premier à être examiné à la 5e réunion de la CMDD à Rome. Le groupe de travail y a présenté un ensemble de propositions d'action concrètes concernant le tronc commun, les indicateurs complémentaires, l'harmonisation et la diffusion des indicateurs, l'élaboration tous les deux ans d'un rapport méditerranéen sur le développement durable en Méditerranée qui sera rendu public (premier rapport en 2002), l'élaboration de rapports nationaux, le renforcement des capacités et le suivi par le PAM/CMDD du travail accompli dans ce domaine (rôle de "vigie").

Plusieurs points ont été soulignés au cours du débat. Il faut éviter que les indicateurs ne reproduisent simplement les statistiques nationales, notamment en matière d'environnement. Les indicateurs pour le développement durable ne peuvent apporter toute leur valeur ajoutée que s'ils tiennent pleinement compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux les plus pertinents. De plus, les moyens permettant de recueillir les données nécessaires variant considérablement entre pays industrialisés et pays en développement, il conviendrait de choisir des indicateurs pour lesquels des pays qui se trouvent à différents stades de développement peuvent fournir des données. Même si les indicateurs proposés sont loin d'être parfaits, le moment d'agir est venu et il faut trouver des moyens de financement pour mener un projet substantiel dans ce domaine important. A la lumière de ces observations, les propositions d'action ont été révisées en consultation avec les membres de la CMDD pour être soumises à la prochaine réunion des Parties contractantes à Malte, pour adoption. ■

Les « Observatoires » nationaux de l'environnement et du développement dans les pays méditerranéens

par Silvia Laria, Plan Bleu

Depuis le début des années 1990, les pays méditerranéens, à l'image de ce qui se passe ailleurs dans le monde, connaissent un essor des politiques d'environnement. Inscrits dans un mouvement qui a pris de l'ampleur depuis le Sommet de Rio en 1992, des plans nationaux de protection de l'environnement sont maintenant élaborés ou mis en oeuvre dans plus de la moitié des pays riverains, visant non seulement la réparation des dégradations, mais cherchant de plus en plus à intégrer les préoccupations écologiques dans une forme durable de développement.

Afin d'évaluer la mise en application de ces « plans verts » ainsi que d'améliorer la connaissance sur l'état de l'environnement dans un pays, les 'Observatoires' de l'environnement et du développement peuvent constituer un outil puissant de mise en oeuvre des politiques d'environnement, comme recommandé par l'Agenda 21 et le programme action MED 21. Tout au long de l'Agenda 21, et notamment dans le chapitre 40, les pays sont invités à renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation des progrès vers un développement durable; adopter des indicateurs appropriés pour mesurer les évolutions socio-économiques, environnementales et spatiales; rassembler, croiser et traiter les données pertinentes; produire une information utile en direction des décideurs; enfin, diffuser cette information auprès du plus grand nombre d'acteurs.

En faisant écho à ces recommandations, des 'Observatoires' de l'environnement et du développement ou des structures équivalentes sont progressivement mis en place dans les pays méditerranéens. En général, il

s'agit de structures très jeunes, placées dans des Ministères et agences de l'environnement relativement jeunes eux aussi.

Ces initiatives sont nées dans des contextes très variés, y compris sur le plan de la connaissance de l'environnement et des approches conceptuelles utilisées; leur état d'avancement est également très différencié. Dans les pays de la rive Nord, des structures d'observation et d'évaluation se sont développées au niveau central comme en France (Institut français de l'environnement – IFEN) ou au niveau national/régional comme en Espagne ou en Italie.

Dans quelques pays du sud et de l'est, des projets d'observatoire ont été lancés avec le soutien de différents bailleurs de fonds (CE-Programme Life, PNUD, UNESCO...), et l'assistance du PAM/Plan Bleu. Au Maroc et en Tunisie, les Observatoires de l'environnement et du développement sont maintenant opérationnels; en Turquie et au Liban, ils sont en phase préparatoire; en Syrie, l'étude de faisabilité d'un observatoire a été finalisée. Ailleurs en Méditerranée (Slovénie, Israël, Egypte, Algérie...), des efforts sont consentis pour intégrer la fonction d'observation/évaluation dans les institutions de l'environnement existantes.

La plupart du temps, la publication périodique de « Rapports sur l'état de l'environnement » s'inscrit dans le cadre de la mission d'un Observatoire. Ces rapports caractérisent successivement l'état des milieux, les pressions qu'exercent les activités humaines, les réponses de la société (pouvoirs publics, entreprises publiques et privées, ménages et consommateurs) aux préoccupations environne-

mentales. L'élaboration de ces rapports suppose entre autres un travail d'animation de réseaux très divers de partenaires producteurs des données (administrations sectorielles, instituts de statistiques, établissements publics thématiques, milieux académiques, ONGs).

Le Plan Bleu, dans le cadre de sa mission d'Observatoire méditerranéen sous l'égide du PAM, et avec le soutien de la Commission européenne (programme Life), contribue depuis quelques années à l'émergence de ces 'Observatoires' dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Le soutien aux différents projets s'est traduit par des actions menées à différentes échelles:

Au niveau des pays, par l'assistance technique aux études préparatoires et de faisabilité, et l'appui à la présentation de dossiers auprès des bailleurs de fonds, au niveau régional, par un travail en partenariat pour l'établissement d'un jeu commun d'indicateurs pour le développement durable des pays méditerranéens, et par la promotion du partage d'expérience dans des domaines d'intérêt commun.

C'est dans ce contexte que le Plan Bleu organise un atelier pour novembre prochain à Tunis, avec le soutien de l'Agence tunisienne de protection de l'environnement (ANPE) et l'appui scientifique de l'IFEN.

L'objectif est de faciliter l'échange sur les progrès effectués pour intégrer l'information et les données selon les orientations de l'Agenda 21, et d'avancer dans la constitution d'un réseau d'observatoires généralistes de l'environnement et du développement en Méditerranée.

Tunisie:

*projet d'Observatoire de l'environnement et du développement (OTED) initié par le Ministère de l'environnement (MEAT) en 1995, avec le soutien financier du PNUD. Direction du projet confiée à l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE). Une équipe de sept personnes assure la mise en oeuvre avec le concours de consultants. Principales réalisations: diagnostic de la situation en matière d'information environnementale; étude sur la mise en place de réseaux de surveillance de l'environnement; préparation et diffusion, pour le compte du MEAT, des **Rapports annuels sur l'État de l'environnement en Tunisie** (1995, 1996, 1997, 1998); test des indicateurs de développement durable.*

Maroc:

*projet d'Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM) initié en 1992 par l'ancien Sous-Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement, avec l'assistance du PNUD et de l'UNESCO. Equipe de 20 membres. Situé au Ministère chargé de l'environnement. Principales réalisations: inventaire des pollutions dans le pays; inventaire des producteurs des données et d'information sur l'environnement; élaboration d'**indicateurs d'environnement**, associés à des objectifs chiffrés de qualité à atteindre pour 2005 et 2020 dans six domaines prioritaires.*

Pour la Méditerranée, l'intérêt de ces actions concertées, menées au niveau national et régional, est d'harmoniser progressivement les approches et les méthodes, notamment dans le domaine des indicateurs, où la comparabilité –à travers le temps, à travers l'espace– est un facteur majeur d'efficacité.

A moyen terme, ces travaux pourraient dégager de nouvelles pistes d'action pour les principaux partenaires méditerranéens ainsi que pour la Commission méditerranéenne du développement durable. ■

A M É N A G E M E N T D U L I T T O R A L

LES RÉSULTATS ET CONCLUSIONS DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT CÔTIER (PAC) DE LA ZONE DE FUKA-MATROUH ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU CAIRE

La zone de Fuka-Matrouh a été retenue en 1988 par le gouvernement égyptien pour un programme d'aménagement côtier (PAC) du PAM car, avec ses problèmes et les préoccupations qu'elle suscitait pour le long terme, elle apparaissait représentative de l'ensemble du littoral de l'Égypte. Comme le notaient des experts égyptiens de l'Université d'Alexandrie dans leur cadre prélimi-

naire pour le plan de gestion intégrée, "l'impact le plus grave sur cette zone côtière est celui d'un développement urbain anarchique. Le tourisme s'est accru dans la zone à un rythme alarmant.

Les stations balnéaires et les "villages de vacances" se sont multipliés sans qu'on ait dûment tenu compte des ressources naturelles et de la capacité d'accueil de la zone." C'est ainsi

qu'un accord officiel a été signé entre le gouvernement égyptien et le PAM en 1992: conformément à la philosophie du PAC, tous les Centres d'activités régionales et le MED POL s'engageaient à mener toute une gamme d'activités sur le terrain, en association étroite avec les autorités et experts nationaux et locaux, dans le but d'assurer le développement durable de la zone.

Bédouins et immigrants

Cette zone, située sur la façade méditerranéenne nord-ouest de l'Égypte, est comprise entre les villes de Matrouh à l'ouest et de Fuka à l'est (à 210 km d'Alexandrie), soit une bande littorale d'une centaine de km de long et 10 à 20 km de profondeur. Elle fait partie du gouvernorat de Matrouh qui représente 22% de la superficie totale du pays mais où la densité de population est d'un habitant au km² (contre 1.500 habitants au km² pour la plupart des gouvernorats de la vallée et du delta du Nil). 40% de la population de la zone du PAC est concentrée dans la ville de Marsa-Matrouh (90.000 habitants). La population comprend deux groupes sociaux différents: les Bédouins, autochtones, et des immigrants de la vallée du Nil. Les Bédouins menaient autrefois une vie nomade et se sont enracinés dans les zones rurales où ils pratiquent l'élevage et l'arboriculture; les immigrants travaillent dans l'administration et le bâtiment.

En raison des fluctuations de la pluviométrie annuelle, les revenus tirés de l'élevage et de la culture sont très aléatoires. Le gouvernement égyptien s'est fixé pour ligne d'accroître la population de la zone en diversifiant les sources de revenus, en maî-

trisant l'essor touristique dans le respect de l'environnement, en aménageant un important réseau d'approvisionnement en eau comportant des pipelines et usines de dessalement.

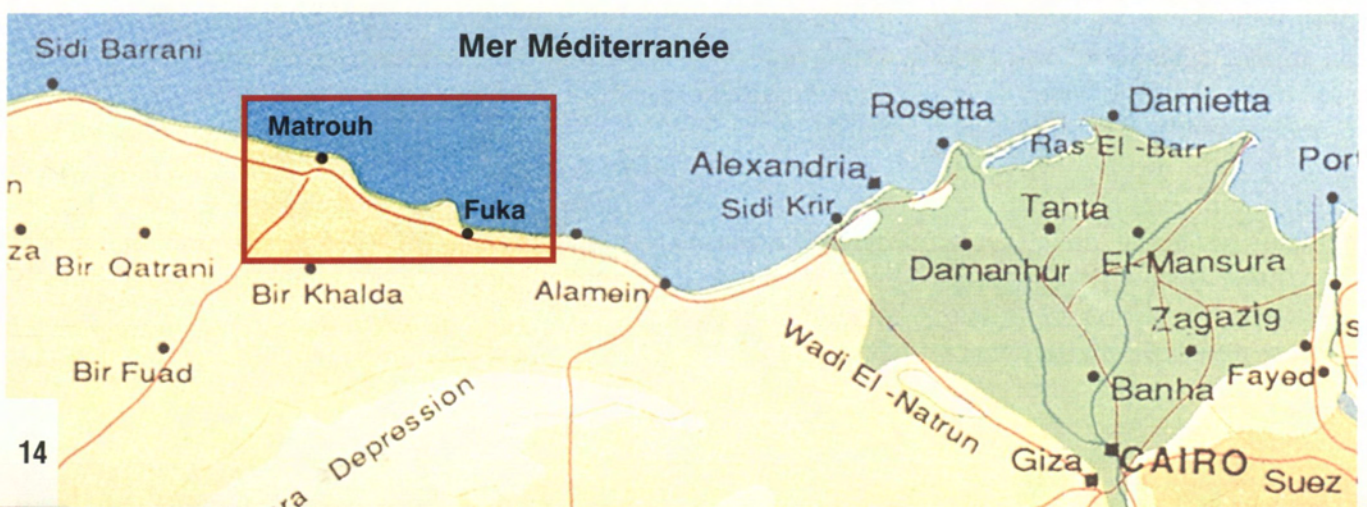
Les conclusions de six années d'étude

Tous les outils de la gestion intégrée, y compris la télédétection, ont servi à établir une série d'études approfondies (espèces et habitats, capacité d'accueil touristique, législation en vigueur, sols, désertification, pollution, etc.) qui ont conduit à l'élaboration du rapport intégré final, résultat synthétique de nombreuses missions d'experts, d'ateliers conjoints, de rapports sectoriels. Ce rapport final a été présenté au Caire en juin 1999 à tous les acteurs concernés.

Les autorités nationales et locales égyptiennes disposent désormais d'un ensemble très complet de conclusions et de propositions d'action d'où l'on peut dégager les grandes lignes suivantes: renforcement de la politique de décentralisation démographique de manière à attirer dans la zone les habitants des zones surpeuplées de la vallée du Nil; création d'un corridor de développement et de transport le long du littoral nord-ouest

afin de favoriser les échanges (avec la Libye notamment); dispersion spatiale et diversification des activités touristiques afin de réduire les pressions sur les sites vulnérables et en veillant à ce que la population locale bénéficie des emplois créés; occupation rationnelle des sols selon un concept linéaire d'aménagement concerté, du littoral à l'arrière-pays; introduction de nouvelles techniques agricoles mieux adaptées; protection du patrimoine naturel et culturel de la zone (voir encadré p.15).

Les projets de développement urbain pouvant créer des conflits avec les populations locales de Bédouins, avec leur culture, leur mode de vie et leurs activités traditionnelles, la conférence du Caire a bien marqué qu'il faudra impérativement associer les représentants de ces populations dès le premier stade d'élaboration des projets et ne rien décider sans les concerter et obtenir leur adhésion. Cette approche participative est désormais l'un des éléments clés pour la réussite du PAC de Fuka-Matrouh comme il le sera pour tous les autres PAC en cours ou prévus dans l'avenir (cf. *Fuka-Matrouh CAMP, Final Integrated Report, juin 1999, PAP/RAC, P.O. Box 74, Split, Croatie*). ■



PAC DE FUKA - MATROUH: Le patrimoine culturel

Sur les pas d'Alexandre le Grand

La zone littorale nord-ouest de l'Égypte a retenu depuis longtemps l'attention des voyageurs (la première relation connue remonte au VI^e siècle av. J.-C.), puis attiré depuis la fin du XIX^e siècle des équipes d'archéologues en raison de l'intérêt et de la diversité de son patrimoine culturel côtier, terrestre et sous-marin - depuis l'âge du bronze tardif jusqu'à l'époque byzantine, en passant par les époques pharaonique, hellénistique, romaine et arabe. Il est à noter que dès le II^e millénaire av. J.-C. la région entretenait des rapports privilégiés avec l'île de Chypre. L'île de Bates (du nom de l'archéologue qui la fouilla en 1927), située à proximité de la ville moderne de Marsa-Matrouh, semble avoir constitué un important centre commercial. De nombreux vestiges d'origine chypriote (céramique notamment) y ont été retrouvés. La fondation de la ville de Marsa-Matrouh, appelée Paraetonium dans l'Antiquité, puis El Bartum à l'époque arabe, est associée au passage d'Alexandre le Grand. Le conquérant macédonien, après avoir fondé Alexandrie (332 av. J.-C.), se rendait à l'oasis de Siwa qui abritait le temple et l'oracle d'Amon pour y faire consacrer son ascendance divine. Tournant de l'Antiquité: en instituant, contre la conception de l'âge classique grec, le culte du souverain, Alexandre introduisait une interprétation religieuse de l'idéologie monarchique qui sera adoptée par ses successeurs de l'époque hellénistique puis par les empereurs romains.

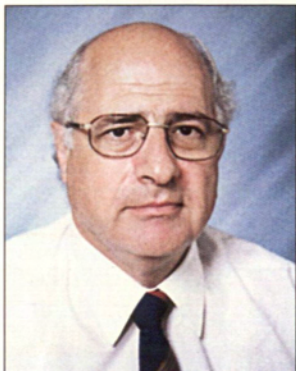
(Pour une bibliographie détaillée sur l'aspect archéologique, voir rapport spécifique sur la zone de Fuka-Matrouh de l'Atelier du Patrimoine/100 sites historiques, 10 ter Square Belzunce, 13001 Marseille, France).

É C H O S D U P A M • É C H O S D U P A M

Deux départs à l'Unité de coordination

Deux administrateurs de programme qui ont profondément marqué la vie du PAM depuis plus de quinze ans ont quitté récemment l'Unité de coordination: G.P. Gabrielides qui a donné sa démission en mars pour occuper de nouvelles fonctions dans son pays, et I. Dharat qui a pris une retraite anticipée en juillet.

G.P. Gabrielides,



Chypriote, obtient sa licence de sciences (BS) en océanographie à l'Université de Liverpool (R-U) en 1967. A son retour à Chypre, il entre au Département des pêches et des ressources naturelles, comme chef de la section d'océanographie et de la pollution marine. Il bénéficie alors d'une bourse pour retourner en Angleterre où il obtient sa maîtrise (M.sc) d'océanographie. De 1975 à

1983, il travaille à l'Institut de recherches océanographiques et halieutiques d'Athènes. Il aura notamment pour tâche de coordonner le programme MED POL pour le compte de la Grèce. En 1983, il est nommé à l'Unité de coordination du PAM comme spécialiste des pêches (pollution marine), chargé de la participation de la FAO au programme MED POL. A ce titre, il organisera et supervisera d'innombrables activités, réunions, colloques scientifiques, élaborations de documents dans les domaines les plus variés de l'évaluation de la pollution de la Méditerranée. De cette activité, on retiendra en particulier la préparation à l'introduction de la biosurveillance dans les programmes nationaux de surveillance. Lors de l'atelier qu'il organise à Héraklion, en mars 1998, sur *Caulerpa taxifolia*, où il annonce d'entrée de jeu qu'il veut "des faits, rien que des faits", son sens de la conciliation, sa placidité cordiale lui permettent d'obtenir ce que le rapporteur de l'atelier qualifiera d'"exploit": pour la première fois, l'ensemble de la communauté scientifique, sans aucune exception, se met d'accord sur le risque que l'algue invasive fait courir à l'équilibre écologique. Rentré à Chypre en mars 1999, G.P. Gabrielides retrouve le Département des pêches de sa jeunesse, mais cette fois comme...directeur. Les familiers des réunions du PAM ne le perdront pas pour autant: ses nouvelles fonctions l'amèneront à y être souvent le représentant de son pays.



D' Ibrahim Dharat,

Libyen, on peut dire d'emblée que toute sa carrière a été placée sous les auspices des Nations Unies puisque, après des études en sciences économiques à Benghazi, suivies d'un passage de trois ans au ministère libyen des Affaires étrangères, il devient en 1971 chef de la section des Nations Unies au Secrétariat des Affaires étrangères à Tripoli et, en 1975, à New York, conseiller pour les affaires économiques de la mission per-

manente de la Jamarihiya arabe libyenne aux Nations Unies. Il est membre de la délégation libyenne à de nombreuses sessions de l'Assemblée générale et fera même office de représentant suppléant de son pays au Conseil de sécurité. En 1984, il est nommé administrateur de programme (économiste) à l'Unité d'Athènes, poste qu'il occupe jusqu'en juillet dernier quand il prend sa retraite. Il est chargé de la coordination des diverses composantes de l'environnement et de leur intégration dans les objectifs du PAM. On lui doit notamment, dans le cadre du recentrage du PAM, le lancement en 1989, puis la coordination et la supervision des divers Programmes d'aménagement côtier (PAC). Pour les représentants des Parties contractantes, I. Dharat restera aussi le secrétaire technique de chacune de leurs réunions ordinaires bisanuelles, instance suprême de décision du PAM. Alliant rigueur et courtoisie, discrétion et efficacité, il veille, à chaque fois, à ce que les vues de toutes les délégations soient fidèlement reflétées dans le rapport et qu'ainsi un compromis, souvent délicat, serve la cause de la Méditerranée. En 1997, le gouvernement tunisien lui décerne la médaille du "meilleur projet pour l'environnement" lors de la Dixième réunion ordinaire. La Onzième réunion de Malte en octobre prochain, à laquelle il est officiellement et exceptionnellement invité par les Parties, aura l'occasion de lui confirmer qu'il a été un bon artisan de la coopération en Méditerranée.

Série des rapports techniques du PAM

(e-mail: adavaki@unepmap.gr)

OMM/PAM-PNUE: *Med Pol Manual on sampling and analysis of aerorols and precipitations for major ions and trace elements* ("Manuel Med Pol sur l'échantillonnage et l'analyse des aérosols et des précipitations afin d'y déterminer les principaux ions et éléments en traces"). Ce manuel a été établi pour le programme MED POL de surveillance de la pollution transférée par voie atmosphérique élaboré lors d'un atelier OMM/PNUE tenu en novembre 1987 et amorcé en 1988. Les procédures d'échantillonnage et d'analyse exposées sont celles qui ont été recommandées à une série d'ateliers et de réunions d'experts organisées à la Phase II du MED POL. L'exposé se conclut par un chapitre sur l'évaluation de la qualité des données. On mesure l'intérêt de ce manuel quand on sait que les résultats de la modélisation et des mesures du dépôt atmosphérique de polluants en mer Méditerranée ont montré, depuis une décennie, que pour de nombreux polluants leurs apports pourraient être aussi importants que les apports fluviaux correspondants. C'est là une conclusion importante, non seulement du point de vue scientifique, mais aussi pour l'élaboration des stratégies, politiques et instruments juridiques de protection du milieu marin de la Méditerranée qui marqueront la Phase III du MED POL (No 123 de la Série, Athènes/PAM, 1998, 166 pages, en anglais seulement).

PNUE/OMS: *Identification des "points chauds" et "zones sensibles" de pollution prioritaires en Méditerranée.* Il s'agit d'un document officiel du PAM établi par le Bureau OMS de l'Unité de coordination et qui s'inscrit à l'amorce du Programme d'actions stratégiques (PAS) pour combattre la pollution due aux activités menées à terre, approuvé

et cofinancé par le FEM en 1996, et adopté par les Parties contractantes à Tunis en 1997. A la base du document, il y a la nécessité de recenser dans chaque pays méditerranéen les sites où la pollution est la plus critique, avec les charges polluantes en jeu, de manière à disposer d'une liste détaillée de sites appelant en priorité une "étude de préinvestissement" en vue d'une intervention (deuxième phase du projet FEM pour la Méditerranée) qui marquera la phase III du MED POL. (Pour l'évolution du PAS/projet FEM, cf. *MedOndes* nos 34 et 35-36). (No 124 de la Série, Athènes/PAM, 1999, 102 pages, en français et en anglais).

PAM-PNUE: *Actes de l'Atelier sur les espèces *Caulerpa* invasives en Méditerranée.* L'atelier d'Héraklion (Crète, Grèce) a été l'un des maillons importants d'une longue chaîne de réunions, colloques et conférences - sans parler des polémiques par médias interposés - qu'ont suscitée l'apparition en 1984, puis l'expansion spectaculaire dans les années suivantes en Méditerranée occidentale de cette algue dont l'origine aquariale a été démontrée au plan génétique (voir dossier *Caulerpa MedOndes* no 34, et *MedOndes* nos 37 et 38). Le volume comprend le rapport de l'atelier, les recommandations adoptées, les 13 communications scientifiques présentées et les rapports officiels des 15 pays méditerranéens représentés à l'atelier (No 125 de la Série, Athènes/PAM, 1999, 317 pages, en anglais et en français).

PAM-PNUE/CMDD-PLAN BLEU: *Rapport de l'Atelier sur le tourisme et le développement durable, Antalya, Turquie, 17-19 septembre 1999.* Cet important volume comprend le résumé de l'atelier, le compte rendu des 9 sessions avec les allocutions, les communications sur les divers thèmes abordés, les rapports des 3 groupes de travail, ainsi que 4

annexes dont l'une regroupe les 21 études de cas dans divers pays méditerranéens. Une première "somme" sur la question dont *MedOndes* a présenté les grandes lignes dans son dernier numéro (No 126 de la Série, Athènes/PAM, 1999, 288 pages, en anglais et en français selon la langue originale des interventions et des études).

REVUES



Algérie -

Environnement:

Cette revue trimestrielle en arabe et en français est publiée depuis le printemps 1999 par le Secrétariat d'État algérien chargé de l'environnement. Elle a consacré son premier numéro à l'itinéraire institutionnel complexe qu'a suivi l'Algérie - comme bien d'autres pays du reste - pour traiter de l'environnement, ce domaine ayant, depuis 1974, été placé sous la tutelle successive de huit ministères et trois Secrétariats d'État différents avant de devenir en 1996 un Secrétariat d'État à part entière. Le deuxième numéro a été notamment consacré aux enfants et l'environnement, aux eaux de baignade. Cette publication qui s'adresse au grand public ne craint pas, bien qu'officielle, d'appeler les problèmes par leur nom et de montrer les lacunes, les déficiences. Elle apporte sur la situation environnementale du pays une information et un éclairage dont on avait grand besoin.